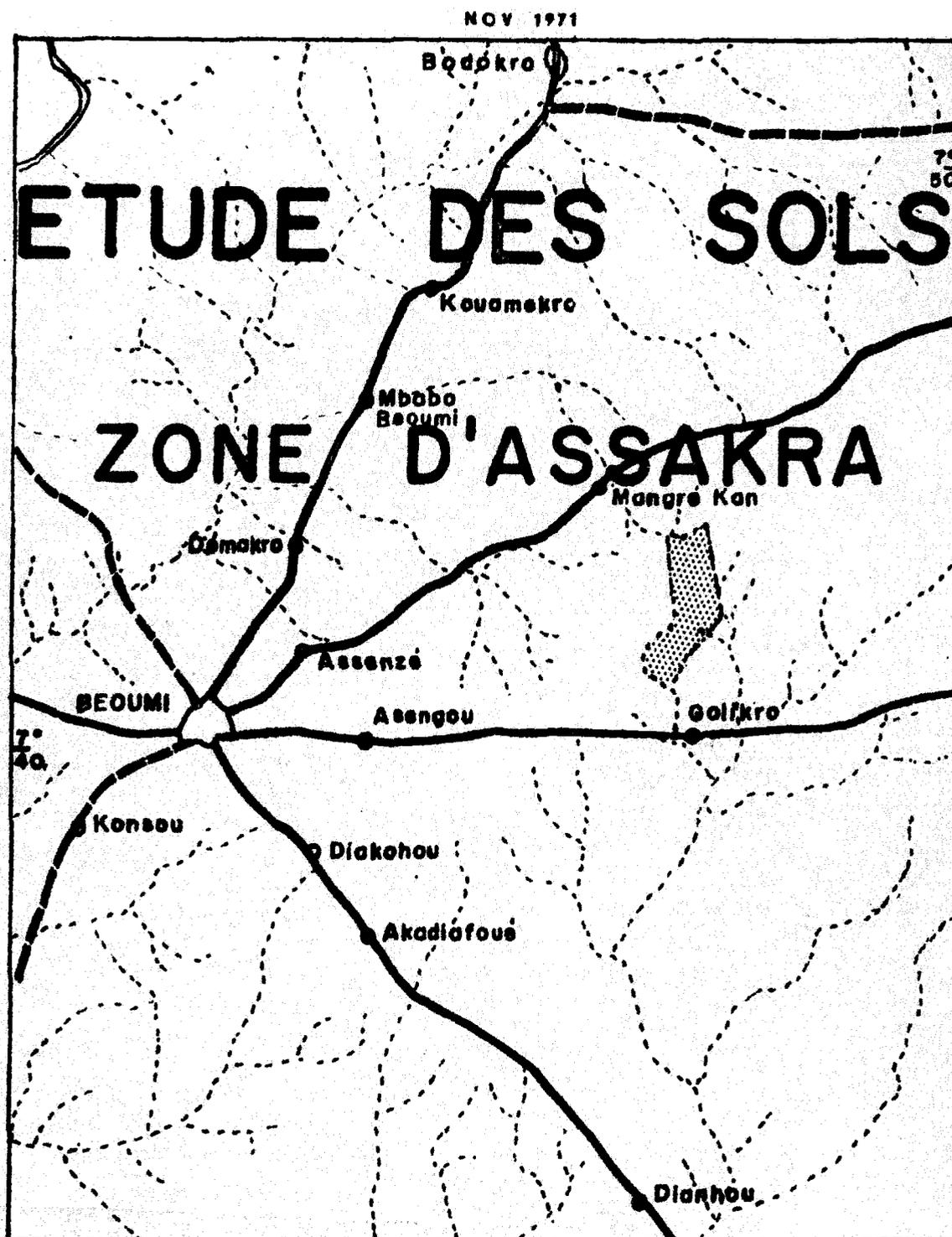


PROJET DE PEDOLOGIE IVC/71/003
PNUD - FAO - AVB



**AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT
DE LA VALLEE DU BANDAMA**

DIRECTION ETUDES ET PROGRAMMES

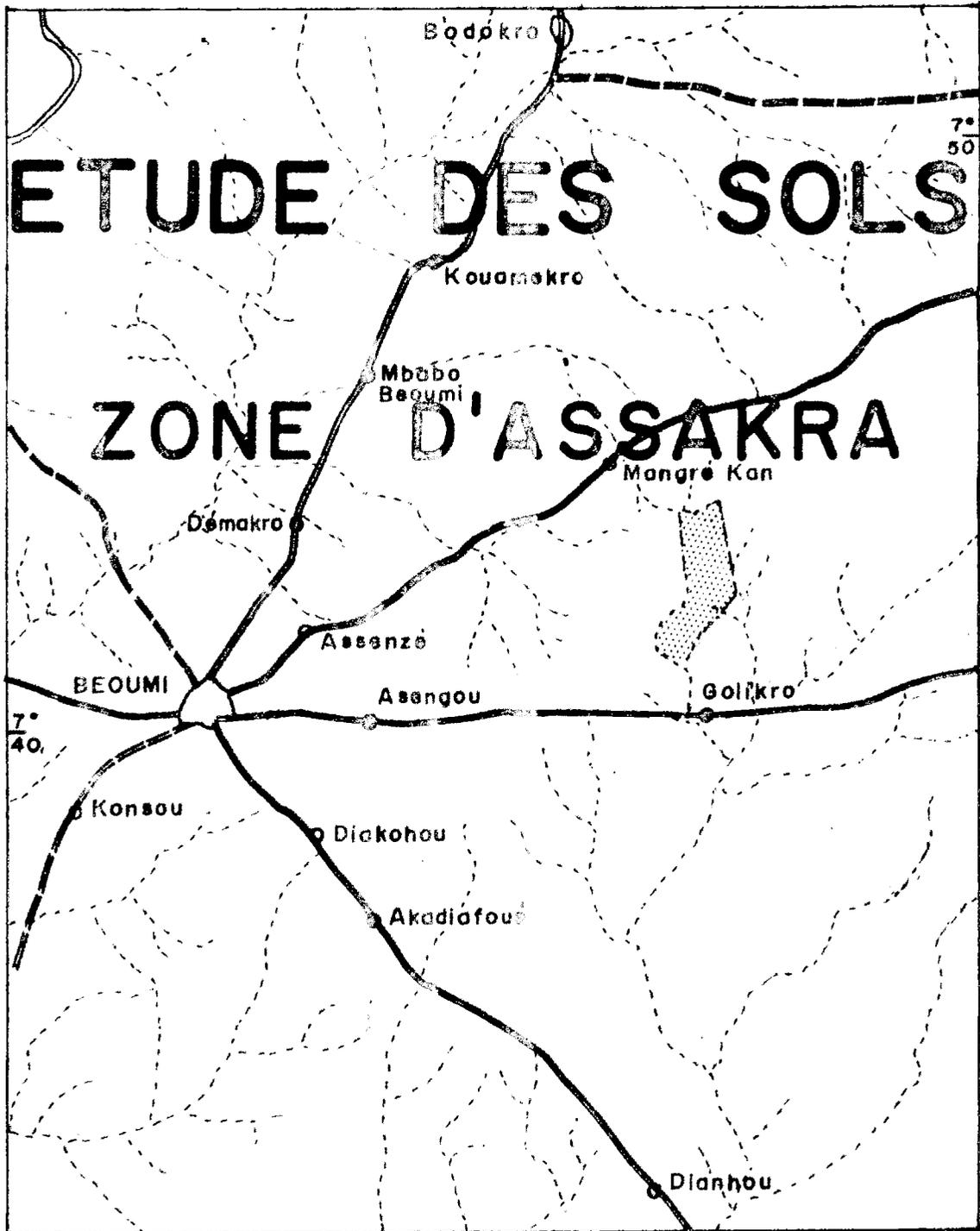
BOITE POSTALE 20.007

TELEPHONE 22-67-32/33/34

ABIDJAN

PROJET DE PEDOLOGIE IVC/71/003
PNUD - FAO - AVB

NOV 1971



**AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT
DE LA VALLEE DU BANDAMA**
DIRECTION ETUDES ET PROGRAMMES

BOITE POSTALE 20.087

TELEPHONE 22-57-32/33/34

ABIDJAN

R A P P O R T P E D O L O G I Q U E

Rédigé par

B A K A Y O K O S E G B E

(Assistant Pédologue)

(Document de travail révisé par le Chef du Projet)

JUIN 1973

ETUDE EFFECTUEE PAR
L'EQUIPE PEDOLOGIQUE FAO / AVB

F.A.O.

Dr. Carucci (Chef du Projet)

A.V.B.

Assistants Pédologues

Issaka Boubakar

Ottémé Gnékpa

Kouamé Gboko

Baba Tissigbeu

Aides Pédologues

Boga Zéphirin

Esse Kouadio Pierre

Kouadio Martin

Oga Gérôme

N'Guessan Eugène

OCTOBRE 1971

T A B L E D E S M A T I E R E S

	<u>Pages</u>
Résumé des conclusions et Recommandations.....	1
 <u>Première partie : LE MILIEU NATUREL</u>	
Chapitre 1 Description de la zone.....	3
1.2 Le climat.....	4
1.3 La roche mère.....	5
1.4 Reliéf et hydrographie.....	5
1.5 La végétation.....	5
 <u>Deuxième partie : LES SOLS</u>	
Chapitre 2 Méthode d'étude.....	6
Chapitre 3 Description des sols.....	7
Sols peu évolués d'apport colluvial hydromorphe.....	8
Sols ferrallitiques typiques modaux	10
" " " rajeunis.....	12
" " rajeunis modaux.....	14
" " remaniés.....	16
Unités mineures.....	18
 <u>Troisième partie : CLASSIFICATION DES TERRES</u>	
Classification des terres en vue de leur utilisation agricole.....	19

RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A la demande de la Direction Régionale AVB Bouaké, l'équipe de pédologie FAO/AVB a effectué au cours du mois d'octobre 1971, une étude pédologique au sein du nouveau terroir d'ASSAKRA. Cela a été fait en vue d'une exploitation rationnelle des terres, avec des blocs cultureux mécanisés.

Pour satisfaire à la demande de la DAA, on a mené à bon terme une étude de détail à l'échelle de 1/10.000, c'est à dire avec la description d'un profil de 1,20 m de profondeur pour chaque ha. La surface total étudiée était de 489 ha.

Cette étude nous a permis de déterminer 9 sous-groupes de sols à valeur agronomique variable, distribués sur des positions physiographiques différentes. Ces sols ont été cartographiés en unités homogènes, au niveau des phases des sous-groupes. On peut synthétiser certaines caractéristiques des sols et certaines corrélations.

- Les sols des sous-groupes ferrallitiques typiques modaux, typiques rajeunis, sont assez répandus et se rencontrent surtout sur plateaux ou sur pentes supérieures et moyennes. Ils sont profonds, à drainage normal, à structure moyenne à faible, granulaire en surface, texture grossière à légère en surface, légère à moyenne en profondeur, poreux, friables, de perméabilité modérée ou modérément rapide. Ces sols présentent une aptitude bonne à moyennement bonne pour les cultures annuelles exigeantes.
- Les sols des sous-groupes ferrallitiques rajeunis modaux et surtout rajeunis remaniés, sont bien représentés dans l'extrémité Nord et Sud du bloc étudié. Ils sont situés sur plateaux, sur pentes supérieures et moyennes ; ils sont profonds à moyennement profonds, texture légère en surface à moyenne en profondeur, gravillonneux à très gravillonneux, poreux et friables et avec drainage normal. Parfois ils sont cuirassés à faible profondeur. Souvent ils présentent des fragments de cuirasse en surface, et à un niveau tel qu'ils seront un obstacle sérieux aux opérations culturales. Ces sols présentent un faible pouvoir de rétention pour l'eau une dessiccation assez rapide du sol à cause de la texture grossière de la surface et de la richesse en éléments grossiers du sous-sol. Donc leur aptitude pour les cultures annuelles exigeantes sera variable de médiocre à moyennement bonne.

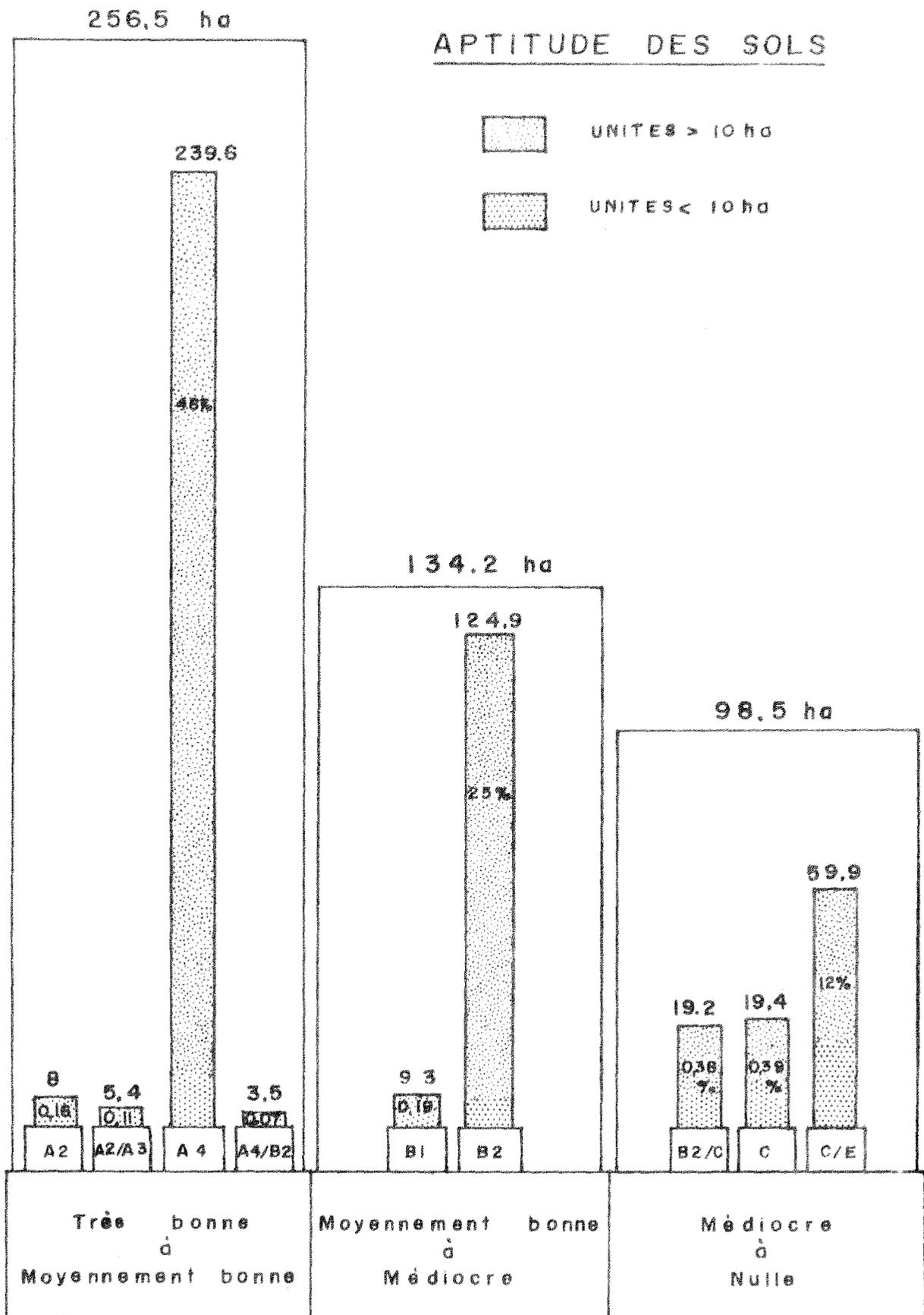
- Les sols des sous-groupes ferrallitiques appauvris et rajeunis sont moins représentés et se situent sur pentes moyennes. La texture est sableuse au moins sur 60 cm et sable peu argileux après. Ils sont généralement profonds, à structure particulière, à perméabilité modérément rapide à rapide, drainage légèrement excessif à excessif. Leur pouvoir de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs sont très faible. En définitif, ils présenteront des inconvénients considérables aux utilisateurs.
- Les sols des sous-groupes peu évolués d'apport colluviaux sont situés sur pentes inférieures, sont très sableux et parfois cuirassés. Leur aptitude est très médiocre à cause de leur pouvoir de rétention trop faible et du drainage normalement excessif et qui devient imparfait vers les bas de pentes.
- Pour ce qui concerne les bas-fonds, couverts par une forêt galerie, une étude faite entièrement par notre Projet mit en évidence la présence des sols peu évolués d'apport colluvial ou alluvial colluvial local, hydromorphe, de nature sableuse, à travers les deux premiers Kms environs de chaque bas-fond et de ses bras latéraux ; à partir de cette distance approximative la texture devient plus fine et leur aptitude pour les cultures de riz ou maraîchères semble être bonne à très bonne.

On peut conclure que le bloc étudié présente un pourcentage assez élevé des sols avec une aptitude bonne à moyennement bonne (pour les cultures annuelles exigeantes avec des limitations légères liées à un pouvoir de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs relativement faible).

Les sols d'aptitude plus réduite (B2) sont particulièrement susceptibles à la sécheresse, et aussi à l'érosion dans les cas où des mesures adéquates ne sont pas adoptées (bandes anti-érosives, sols couverts etc).

Dans le tableau de la page suivante sont résumés en forme de graphique les conclusions de notre étude.

APTITUDE DES SOLS



PREMIERE PARTIE

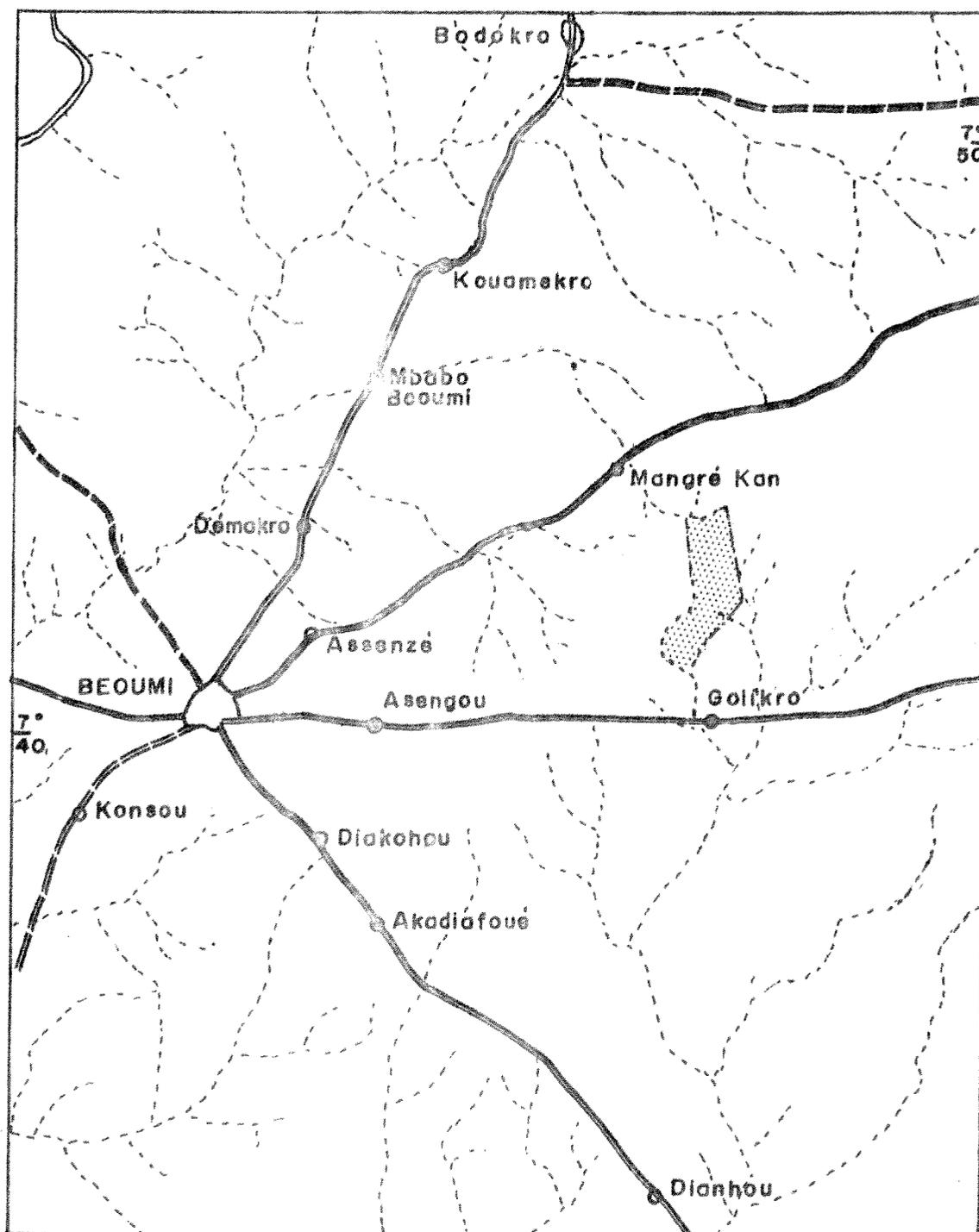
LE MILIEU NATUREL

Chapitre 1 DESCRIPTION DE LA ZONE

1.1 Localisation de la zone

Le nouveau village d'ASSAKRA est situé à une quinzaine de km à l'Est de Bécumi sur la route de BOUAKE, près du village AFOTOBO.

Une superficie de 489 hectares environs a été cartographiée; une petite partie se situe tout près et au Sud du village, et le reste constitue une bande allongée entre les marigots qui se trouvent à l'Est et au Nord - Est du site.



1.2 Le climat

Les plus proches renseignements concernant le climat d'ASSAKRA nous sont fournis par les relevés climatologiques de Béoumi. Des relevés ont été commencés au village en 1972. Nous ne disposons donc que d'une approximation qui doit être d'ailleurs assez bonne. La distance entre les deux points est de 15 Km et la carte pluviométrique relève qu'ils sont sur la même isohyète.

BEOUMI est situé dans la zone climatique dite guinéenne forestière et plus particulièrement dans la zone du sous-climat baouléen, dahoméen, d'après la classification d'AUBREVILLE.

La température est peu variable et oscille faiblement autour de la moyenne qu'est de 28°C.

La pluviométrie moyenne annuelle est de 1200, répartie sur quatre petites saisons ; cette répartition se fait ainsi :

- grande saison sèche 1 Novembre au 15 Mars
- première saison des pluies 15 Mars au 1 Juillet
- petite saison sèche 1 Juillet au 15 Août
- deuxième saison des pluies 15 Août au 1 Novembre

La période véritablement pluvieuse de la première saison des pluies commence vers le 20 Avril et les chutes de pluies sont certaines jusqu'au 15 Octobre (sauf dans les deux dernières années où la pluviométrie a été exceptionnellement faible).

Pluviométrie pendant l'année 1971 (P.V. Station Béoumi)

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
mm	0	63,5	201,9	100,9	156,6	105,3	39,8	16,3	341,4	121	29,5	4,8	1181,0

Pluviométrie moyenne mensuelle pour la station de Béoumi dans la période 1939 -7

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
mm	11	55	98	114	112	148	98	112	220	127	46	27	1178

1.3 La roche mère

5./

Nous nous trouvons sur une formation granitique. Ces roches, généralement riches en silice, donnent naissance à des sols sablo-argileux à argilo-sableux sur les plateaux, sablo-argileux à sableux sur les pentes et bas des pentes. Elles sont assez perméables et se désagrègent d'une façon relativement rapide. Quelques éléments de granites plus ou moins altérés ont été reprérés souvent dans certaines fosses, au cours de la prospection.

1.4 Relief et hydrographie

La zone prospectée se caractérise par un relief faiblement ondulé avec des plateaux dômes, et de longs versants à pente variables allant de 2 à 5%.

Le réseau hydrographique de la zone est plutôt marqué, et le bloc prospecté est limité par trois marigots assez importants, que nous avons trouvés évidemment en régime d'eau à l'époque de cette étude.

1.5 La végétation

La végétation est très variée. Elle se définit par des différentes associations végétales naturelles :

- Recrûs forestiers peu ou bien développés, situés généralement sur les plateaux avec quelques plantations de café. Ils sont peu représentés.
- Savane arborée située généralement sur pente supérieure et quelquefois sur pente moyenne.
- Savane arbustive située sur plateaux, pentes supérieures et moyennes, constituée typiquement par des arbres clairsemés au milieu des graminées, souvent à pennisetum. C'est l'association la plus répandue.
- Savane herbeuse, marécageuse dans les périodes de pluie, située sur les bas de pente et zones dépressionnées.
- Forêts galeries qui bordent le long des marigots.

Chapitre 2 METHODE D'ETUDE

le

Avant toutes opérations sur terrain, une étude préliminaire de photointerprétation a été faite pour établir les réseaux de layonnage d'une manière équitable, pour préparer la carte de végétation.

Après cette première opération, l'équipe de boussoliers a procédé à l'ouverture des layons, à l'aide de boussoles et de topofils pour les mesures. Après le creusement de fosses à 1,20 m, les brigades de prospections décrivent les profils suivant les normes suggérées par la FAO ; les observations sont consignées sur des fiches de descriptions mises au point par le Projet.

La densité des fosses est de 1/ha, d'accord à l'échelle de 1/10.000 qu'on donnera à la cartographie.

Sur la base de la description du terrain, et avec l'aide d'une dernière photointerprétation, on a préparé la carte pédologique. Les unités cartographiques sont les phases des sous-groupes de sols. Une carte interprétative d'aptitude a été préparée sur cette base suivant la norme utilisée par l'A.V.B.

DEUXIEME PARTIE

L E S S O L S

Chapitre 3 DESCRIPTION DES SOLS

En effet, 9 sous-groupes principaux de sols ont été définis :

- 3 dans les sols peu évolués d'apport
- 6 dans les sols ferrallitiques

Quelques unités mineures ont été décrites mais non cartographiées.

a) Sols peu évolués

- 2.4 Sol peu évolué d'apport alluvial hydromorphe
- 2.7 Sol peu évolué d'apport colluvial modal
- 2.8 Sol peu évolué d'apport colluvial hydromorphe

b) Sols ferrallitiques

- 6.1 Sol ferrallitique typique modal
- 6.2 " " " appauvri
- 6.10 " " " rajeuni
- 6.17 " " rajeuni modal
- 6.18 " " " remanié

2.8 SOLS PEU EVOLUES D'APPORT COLLUVIAL HYDROMORPHE

Situés sur pentes inférieures (2-5%) à drainage imparfait. Sols profonds, gris claire à brun pâle à l'état humide, sableux à travers tout le profil, non gravillonnaires, non ou faiblement structurés, granulaire fine en surface et polyédrique subangulaire fine à très fine en profondeur, nombreux pores fins à très fins, très friable à l'état humide, nombreuses racines fines à très fines. Limite claire.

Profil n° 300/91 g décrit le 22/10/71, par les aides pédologues Martin Kouad et Oga Jérôme, situé dans un champ d'igname, sur une pente inférieure (4%) d'un paysage faiblement ondulé.

<u>Horizon</u>	<u>cm</u>	
A1	0-20	Gris foncé en humide (7,5 YR 4/1), sableux, élémentaire, nombreux pores très fins, très friable en humide, nombreuses racines fines très fines. Limite claire.
C1	20-50	Gris en humide (10 YR 5/1), sableux, non gravillonnaire, élémentaire, nombreux pores très fins, très friable en humide, assez nombreuses racines fines. Limite graduelle.
C2	50-80	Gris en humide (10 YR 6/1), sableux, non gravillonnaire, élémentaire, nombreux pores très fins, très friable, racines peu nombreuses.
	80et+	nappe phréatique.

CONCLUSION

Ces sols se développent le plus souvent sur les savanes herbues au bas de pente et en bordure des forêts galeries. Ils sont utilisés fréquemment pour les cultures annuelles peu exigeantes (igname, manioc). Pendant la saison pluvieuse la nappe monte vers la surface et pour cela ils supportent assez bien le riz pluvial malgré leur faible fertilité.

Si les observations faites montrent qu'une agriculture traditionnelle est possible, on déconseille nettement l'utilisation de ces sols dans le cadre d'une agriculture moderne.

6.1 SOLS FERRILLITIQUES TYPIQUES NODAUX

Ces sols ne sont pas trop représentés et les unités identifiées sont situées sur plateaux et pentes supérieures (0-4%). Le drainage est normal. Sols profonds, rouges jaunâtres, sableux à sableux peu argileux en surface, argileux limoneux à argileux en profondeur, non gravillonnaires, faiblement à moyennement structurés, granulaire fine à polyédriques subangulaires en surface, moyennement structurés en profondeur, polyédrique angulaire fine à moyenne, avec nombreux pores fins à très fins, friables à l'état humide. Dans les profils étudiés on observe de nombreuses dimensions variables. Les limites des horizons sont claires à graduelles.

Profil n° 1000/98 g décrit par l'assistant pédologue Issaka et l'aide pédologue Jérôme le 20-10-71, dans une savane arbustive, sur un plateau (0-2%).

<u>Horizon</u>	<u>cm</u>	
A1	0-20	Gris rougeâtre en humide (5 YR 5/2), sableux, structure faible granulaire fine à très fine, nombreux pores fins très fins, friable en humide, nombreuses racines fines à moyennes. Limite claire.
B -	20-45	Brun rougeâtre foncé en humide (5 YR 3/4), sablo-argileux, non gravillonnaire, structure faible polyédrique angulaire fine et moyenne assez nombreux pores fins, friable en humide, assez nombreuses racines fines et très fines et moyennes. Limite graduelle.
B3	45-80	Rouge jaunâtre en humide (5 YR 5/8), argilo-sablo-limoneux, non gravillonnaire, structure faible polyédrique angulaire fine et moyenne, nombreux pores fins très fins, friable en humide, peu de radicelles. Limite diffuse.

C1	80-110	Rouge jaunâtre en humide (5 YR 5/8) limo- no argileux, non gravillonnaire, structure faible polyédrique angulaire fine très fine, nombreux pores fins très fins, friable en humide.
----	--------	---

CONCLUSION

Ces sols, qui dans les blocs étudiés se trouvent généralement sous savane et qui sont les meilleurs d'Assakra ne sont pas trop répandus. Ils conviennent également à toutes les cultures annuelles, sans aucune limitation. Dans l'exercice d'une agriculture moderne il faudra réintégrer la fertilité avec des apports importantes d'engrais, et prendre des mesures anti-érosives lorsque la pente est plus accentuée et le sol reste découvert.

6.5 SOLS FERRALLITIQUES TYPIQUES RAJEUNIS

Situés sur plateaux, ou sur pentes moyennes et supérieures (1-3%), ils présentent un drainage normal. Ces sols sont profonds, de couleur rouge jaunâtre à brun fort, sableux à sable peu argileux en surface, sablo-limoneux à argilo-limoneux en profondeur non gravillonnaires, mais avec quelques éléments de roche altérée en profondeur ; la structure est faible, granulaire à polyédrique subangulaire en surface, polyédrique angulaire en profondeur, toujours en éléments fins ; les pores fins et très fins sont nombreux. Ces sols sont friables à très friables à l'état humide et présentent de nombreuses racines. Les limites des horizons sont claires à graduelles. Ils présentent une perméabilité modérée et une capacité de rétention moyenne.

Profil n° 100/96 g décrit par Dr. Carucci et l'aide Martin le 20/10/71 dans une plantation caféière, sur un plateau.

<u>Horizon</u>	<u>cm</u>	
A1	0-14	Brun grisâtre foncé en humide (5 YR 2,5/2), sable peu argileux, structure faible, granulaire fine à très fine, assez nombreux pores très fins, très friable à l'état humide, assez nombreuses racines moyennes et fines. Limite claire.
A3	14-30	Brun rougeâtre foncé en humide (5 YR 5/4) sable peu argileux, non gravillonnaire, structure faible polyédrique angulaire très fine, nombreux pores fins à très fins, friable à l'état humide, assez nombreuses racines fines et moyennes. Limite claire.
B21	30-55	Rouge jaunâtre en humide (5 YR 4/6), sablo-argileux, non gravillonnaire, structure moyenne, polyédrique angulaire fine et moyenne, nombreux pores fins à très fins, friable à l'état humide, rares racines. Limite graduelle.

B22	55-82	Rouge jaunâtre en humide (5 YR 5/8), sablo-argileux à tendance argilo-sableux, non gravillonnaire, structure moyenne, polyédrique angulaire fine et moyenne, nombreux pores fins très fins, friable à l'état humide. Limite graduelle.
CR	82-110	Horizon riche en matériel granitique fortement altéré.

CONCLUSION

Ces sols se situent en majeure partie sous rec^û forestier et fréquemment sous savane arbustive. Ils sont de bonne et similaire aux sols typiques modaux, au point de vue utilisation agricole. Une limitation légère est représentée par la présence des matériaux altérés de la roche mère en profondeur.

Ces sols sont bien représentés et on leur a attribué une classe d'aptitude bonne à moyennement bonne pour les annuelles exigeantes.

6.17 SOLS FERRALLITIQUES RAJUNIS MODAUX

Situés sur plateaux, pentes supérieures et moyennes (0-4%) avec un drainage normal. Sols profonds, rouge jaunâtre en humide, sableux à sable peu argileux en surface, argilo-limono sableux à argilo-sableux, non gravillonnaire. Leur caractéristique est d'avoir des éléments de roche plus ou moins altérés déjà à faible profondeur. Présentent une structure faible à moyenne, granulaire à polyédrique subangulaire fine très fine en surface, polyédrique angulaire fine à très fine en profondeur, nombreux pores fins très fins, ces sols sont friables en humide et présentent de nombreuses racines

Profil n° 1300/100 g décrit par le Dr. Carucci et l'aide Pédologue Kouadio Martin le 19-10-71 dans une savane arbustive, sur une pente moyenne (4%) dans un paysage faiblement ondulé.

<u>Horizon</u>	<u>cm</u>	
A1	0-10	Gris foncé en humide (5 YR 4/1), sableux, non gravillonnaire, non structuré, (élémentaire) porosité non évidente, très friable à l'état humide assez nombreuses racines fines, moyennes, très fines. Limite claire.
B1	10-33	Brun rougeâtre en humide (5 YR 5/4), sablo-argileux non gravillonnaire, structure moyenne, polyédrique angulaire moyenne, nombreux pores fins très fins friable à l'état humide, assez nombreuses racines fines très fines. Limite graduelle.
B2	33-60	Rouge jaunâtre en humide (5 YR 5/6), argilo-limoneux non gravillonnaire, structure moyenne polyédrique angulaire très fine, nombreux pores très fins, friable en humide. Limite graduelle.

C1	60-80	Jaune rougeâtre en humide (5 YR 6/8), limono-argileux, horizon avec des gravillons ferrugineux débris de granites altérés plus quelques graviers de quartz, structure moyenne, polyédrique angulaire très fine, nombreux pores fins très fins, friable à l'état humide. Limite graduelle.
CR	80-100	Horizon très riche en éléments de granites très altérés.

CONCLUSION

Dans le bloc étudié, ces sols se situent généralement sous savane, quelquefois sans recrû et caféier, sont assez répandus et leur utilisation actuelle est très faible.

L'examen de leurs caractéristiques, permet de prévoir une aptitude culturale bonne à moyennement bonne pour les annuelles exigeantes.

La limitation la plus importante consistera dans la présence d'éléments grossiers de roche mère altérée, parfois à faible profondeur, et qu'à part de constituer un obstacle physique aux travaux et à l'enracinement, diminue leur capacité de rétention pour l'eau.

6.18 SOLS FERRALLITIQUES RAJTUNIS REMANIES

Ces sols sont situés surtout sur pentes supérieures et moyennes (0-4%), avec un drainage normal. Ils sont profonds, rouges jaunâtres à bruns rougeâtres en humide, sableux à sable peu argileux en surface, argilo-sableux à argilo-limoneux et sable-limoneux en profondeur, gravillonnaires à très gravillonnaires. Leur structure est faible à moyenne, granulaire fine très fine en surface, moyenne polyédrique angulaire fine à très fine en profondeur présentent de nombreux à assez nombreux pores et un bon enracinement friables à très friables en humide. Les limites des horizons sont claires à graduelles.

Profil n° 600/98 décrit par Dr. Carucci et l'aide Kouadio Martin le 18/10/71, dans une savane arbustive, sur un plateau.

<u>Horizon</u>	<u>cm</u>	
A1	0-33	Noir en humide (5 YR 2/1), sable peu argileux, structure moyenne, granulaire fine, nombreux pores très fins, friable à l'état humide, nombreuses racines fines et grossières. Limite graduelle;
A3	33-50	Gris rougeâtre en humide (5 YR 2/2), argilo sableux, horizon avec 25% de gravillons ferrugineux et quartzeux, structure moyenne polyédrique angulaire moyenne et grossière, assez nombreux pores fins, très fins, friable à l'état humide, assez nombreuses racines, moyennes, fines très fines. Limite claire.
B2	50-70	Brun rougeâtre en humide (2,5 YR 4/4). argileux, 30% de graviers de quartz, structure moyenne, polyédrique angulaire, fine et moyenne, assez nombreux pores fins très fins, friable à l'état humide enracinement rare. Limite graduelle.

C1 70-100 Rouge en humide (2,5 YR 4/8), argilo-limo-
neux, horizon avec des fragments de granite
très altérés, structure non évidente, peu
nombreux pores fins très fins, friable à
l'état humide.

CONCLUSION

Ces sols, qui se trouvent fréquemment sous savane arbustive et quelquefois sous recrû forestiers, sont très représentés dans le bloc étudié.

Les limitations les plus importantes sont déterminées par la présence d'éléments grossiers, souvent en quantités élevés et à faible profondeur.

L'utilisation de ce sol pour les annuelles exigeantes devrait donc être réduite aux phases moins gravillonneuses ; la ou les obstacles à la mécanisation et les conditions de la sécheresse seront plus sévères, une destination fourragère est souhaitable.

UNITES MINEURES

Au cours de l'étude des unités mineures ont été cartographiées, et appartiennent aux sous-groupes des sols ferrallitiques typiques appauvris et appauvris rajounis. La limitation principale de ces sols, consiste dans leur faible pouvoir de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs.

Un certain nombre d'unités mineures a été décrit sans être cartographié à cause de leur faible extension. Les unités intéressantes sont les sols alluviaux hydromorphes de bas-fond et sous forêt galerie. Etant donné que le bloc étudié s'arrêtait à la forêt galerie, il nous était impossible de mieux préciser ces unités.

A travers une étude précédente des bas-fonds, nous avons détecté de bons sols pour le riz irrigué, surtout à partir d'une distance 1 à 2 kilomètres de la tête des principaux marigots.

UNITES CARTOGRAPHIQUES

Les unités cartographiques coïncident avec une unité taxonomique ou avec une phase de la même unité.

On a établi surtout des phases concernant la profondeur, limitée normalement pour les cuirasses, la quantité d'éléments grossiers dans le profil et enfin des phases avec blocs cuirassés en surface.

PROFONDEUR

I	entre	0 - 20	cm
II	"	20 - 40	cm
III	"	40 - 80	cm
IV	"	80 et +	

ELEMENTS GROSSIERS

- a) non ou peu gravillonnaire (entre 0 - 50 cm)
- b) non ou peu gravillonnaire (entre 0 - 20 cm)
gravillonnaire (entre 20 - 50 cm)
- c) non ou peu gravillonnaire
très gravillonnaire
- d) gravillonnaire
très gravillonnaire
- x nombreux blocs de cuirasse en surface

TROISIEME PARTIE

LA CLASSIFICATION DES TERRES

PNUD FAO AVB
PROJET DE PEDOLOGIE IVC 71/003

ZONE DE ASSAKRA

(carte des aptitudes)



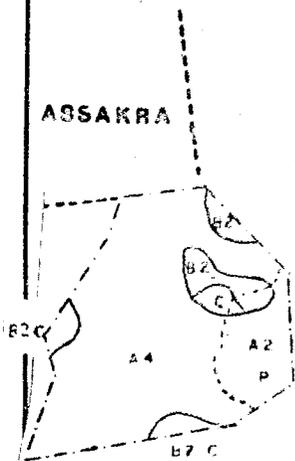
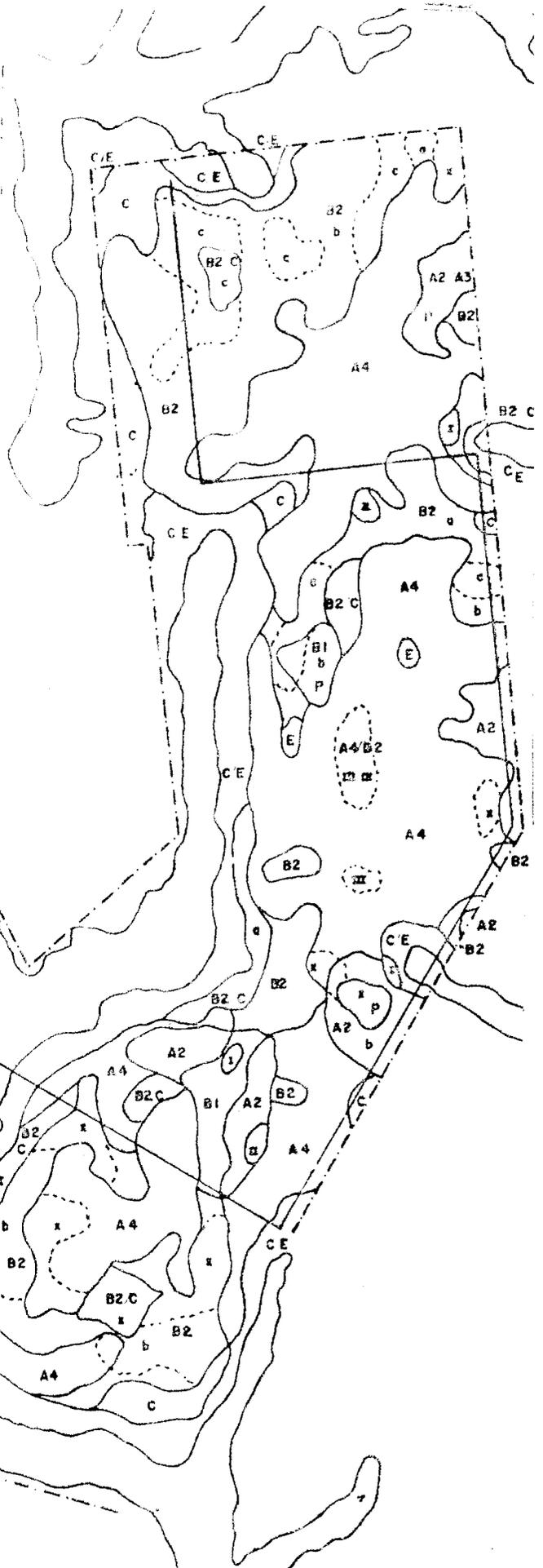
**AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT
DE LA VALLEE DU BANDAMA**
DIRECTION ETUDES ET PROGRAMMES
BOITE POSTALE 28 007 TELEPHONE 22-67-21/22/24 ABIDJAN

NG
↑

LAYON B (IBP)

ASSAKRA

1 km
(reduction de la carte originale au 1/10000)



CLASSIFICATION DES TERRES EN VUE DE LEUR UTILISATION AGRICOLE

Pour cette finalité on applique un système de classification antérieurement mis au point par l'AVB (voir tableau à la fin du chapitre). Tout en tenant compte de la végétation naturelle du milieu étudié, une carte d'utilisation agricole a été établie sur la base de la carte pédologique.

Plusieurs catégories et sous-catégories de terres ont été identifiées. Dans ce chapitre on donne la définition et l'extention de chaque sous-catégorie :

Catégorie A

A2 (13,4 ha)

Cette unité présente des sols profonds, de texture moyenne à fine sans éléments grossiers, perméables, avec un drainage normal. La végétation est constituée par des recrûs plus ou moins développés, et de caféiers. Ces sols présentent une très bonne aptitude pour toutes les cultures et en particulier pour le café, mais malheureusement ils sont peu répandus.

A4 (230,30 ha)

Les sols réunis dans cette unité présentent les mêmes caractéristiques antérieurement décrits, mais ils se trouvent sur une végétation de savane ; leur aptitude est limitée aux cultures annuelles pour lesquelles des bons résultats seront obtenus avec des méthodes culturelles ordinaires.

Catégorie B

B1 (9,3 ha)

Cette sous-catégorie, très peu représentée comprend des sols avec, limitations sévères liées à un pourcentage élevé d'éléments grossiers ou à une profondeur réduite, ou à texture trop sableuse, ou à la présence des blocs de cuirasse en surface. Ils se trouvent sous recrûs ou caféiers et leur aptitude résulte médiocre à moyennement bonne pour toutes les cultures annuelles exigeantes et pour le café.

B2 (124,9 ha)

Les terres réunies dans cette catégorie présentent les mêmes caractéristiques que celles de B1, sauf pour ce qui concerne la végétation qui, dans ce cas, est représentée par des savanes ou par des recrus très peu développés. Par conséquent, leur utilisation sera réduite aux cultures annuelles ou fourragères.

Catégorie C

C (19,4 ha)

On a réuni dans cette unité, les sols qui présentent des pourcentages d'éléments grossiers très élevés et à faibles profondeurs, très nombreux blocs de cuirasse en surface ou qui sont caractérisés par une texture **entièrement** sableuse. A cause de toutes ces limitations, leur utilisation sera orientée aux cultures annuelles peu exigeantes comme l'igname, ou **aux les fourragères**.

Unités mixtes

Des unités mixtes de faible ou nulle aptitude culturale (B2 / C, C / E, E), ont été établies sur 22 ha environ.